



UN PNR POUR...

promouvoir nos territoires

Des villages attachants qui surprennent par leur typicité, des édifices impressionnants qui content une histoire, des sites naturels qui n'ont de cesse d'émerveiller par leur majesté, des productions locales qui évoquent tradition et savoir-faire ancestral, des offres touristiques qui distillent un souvenir, à chaque fois, unique... autant d'identités, autant de suppléments d'âmes qui apposent sur notre territoire ariégeois cette ambiance si forte. Parce que nous sommes dépositaires d'un remarquable patrimoine culturel et naturel, socle d'une part importante de nos activités économiques, il convient de le préserver et de le valoriser afin de pouvoir en faire un levier de développement fort et profiter d'une image de qualité territoriale en France comme à l'étranger.

Révéler nos patrimoines vivants
Mettre en valeur le caractère de nos sites
Valoriser nos produits et nos savoir-faire
Développer un tourisme au service du territoire

Révéler nos patrimoines vivants

A DÉVELOPPER UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE INSPIRÉE DES CARACTÈRES TRADITIONNELS

Etre en harmonie avec les traits du bâti existant, utiliser ou réinterpréter des matériaux et savoir-faire locaux, être plus économes en énergie... voilà quelques-uns des critères qui pourront se retrouver dans les nouvelles formes d'habitats encouragées par le PNR. La créativité architecturale en plus !

Granges, maisons de village, petit patrimoine bâti... notre patrimoine architectural est porteur d'identités fortes et diversifiées insuffisamment prises en compte dans les constructions actuelles. Inverser la tendance de la « standardisation » au profit d'une architecture contemporaine en harmonie avec les formes traditionnelles est essentiel et possible.

Redonner vie à nos styles et styles à nos habitats. C'est l'enjeu du Parc qui vise à impulser des projets architecturaux mieux insérés dans le paysage, plus respectueux des continuités urbaines et toujours en cohérence avec l'architecture locale (volumes, matériaux, teintes et couleurs des couvertures, des façades...). D'où la volonté d'intervenir en amont, notamment par un partenariat avec les écoles d'architecture, afin de faire émerger de nouvelles formes, mais aussi avec les promoteurs et les architectes pour essayer, de façon concertée, d'aller au-delà des standards habituels dans une logique de développement durable, d'affirmation des caractères architecturaux locaux, de créativité et de faisabilité économique.

Réussir la synergie bâtiments et développement durable. Favoriser l'utilisation de matériaux locaux, valoriser les savoir-faire traditionnels, construire de façon durable en intégrant les énergies renouvelables (solaire, géothermie, bois...), généraliser les recours aux techniques et matériaux de l'écoconstruction entre autres dans les commandes publiques et miser sur les bâtiments économes en énergie doivent devenir des réflexes naturels.

Accompagner tous les acteurs à adopter une démarche commune. En appui à cette stratégie de territoire, le Syndicat Mixte sera à même d'apporter aux collectivités comme aux habitants, des conseils et des accompagnements de projets gratuits tant sur la construction que sur la réhabilitation.

Les acteurs et partenaires : communes, Communautés de communes, CAUE, chambre des métiers et de l'artisanat, CAPEB, Conférence de l'Artisanat Pyrénéen, les professionnels...

A RÉHABILITER LE BÂTI TRADITIONNEL

Chacune de nos vallées possède un style architectural qui lui est propre. Une myriade d'identités typiques qui confère à notre PNR sa formidable richesse, et mérite d'être l'objet de toutes nos attentions. C'est dans ce sens que le Syndicat Mixte souhaite s'engager au travers d'actions de valorisation notamment sur les 50 villages les plus remarquables.

Préserver les ensembles bâtis de caractère. Les inventaires territoriaux du patrimoine bâti, engagés dès 2006 par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), ont d'ores et déjà permis de lister, à ce jour, toutes les



Visite d'une maison bioclimatique en bois, sur reprise d'un ancien corps de ferme à Bousenac © Cap Photo

OUTIL

La charte paysagère et architecturale

Une charte architecturale et paysagère a été réalisée, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, sur la vallée de la Barguillère, Prayols et Montoulieu. Elle est composée d'un diagnostic architectural et paysager et de fiches actions thématiques (urbanisme, architecture, paysages). Elle constitue une « boîte à outils » disponible pour les collectivités¹, les résidents, les maîtres d'œuvre et les artisans en fonction des spécificités et enjeux de chaque vallée. C'est un véritable outil d'aide à la décision. L'objectif est, à terme, d'étendre ces chartes paysagères à l'ensemble du territoire.

¹ Découvrez la Charte mise en place pour la Barguillère sur www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com en rubrique « actions de préfiguration ».



formes d'habitats et matériaux propres à une quarantaine de communes avant d'être bientôt étendus à l'ensemble des communes du PNR. Ce diagnostic détaillé accompagné de préconisations concrètes en matière de rénovation sert ainsi de document de référence architectural aux communes.

Réhabiliter avec les matériaux locaux. Le Parc est l'occasion d'amplifier, de prolonger et de valoriser des actions déjà engagées notamment sur la conservation et la valorisation des techniques, matériaux (tuiles, ardoises, pierres calcaire, briques rouges, marbre...) et traits architecturaux traditionnels. Il agit à travers des actions incitatives telles que les opérations « façades » ou opérations « ardoises à pureau dégressif » permettant aux particuliers et aux collectivités de rénover dans la tradition tout en bénéficiant d'un financement complémentaire. Ce type d'opération a déjà été initié avec le concours financier de la Région sur la réhabilitation du petit patrimoine bâti (lavoir, abreuvoir, pigeonnier...). Des initiatives qui se combinent aux actions engagées auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés (documentation, animations), des artisans (formation aux techniques et matériaux traditionnels) et des maîtres d'œuvre afin qu'ils utilisent les techniques et matériaux traditionnels.

Les acteurs et partenaires : Communes, Communautés de communes, chambre de métiers et de l'artisanat, Conférence de l'Artisanat Pyrénéen, CAUE, CAPEB, CFA, Région, associations liées au patrimoine, les professionnels...

1- Moulis • 2- Miglos • 3- Montgauch • 4- Le Mas-d'Azil © OT Arize-Lèze • 5- Seix • 6- St-Girons © Siréjol • 7- Ste-Croix-Volvestre © Siréjol • 8- Massat • 9- St-Lizier © Virginie Hervieux • 10- Galey • 11- Maison des comtes de Foix à Siguer • 12- Vic-d'Oust



Olivier Sanchez, architecte à Vicdessos et président de l'Association montagne et patrimoine

L'avis de :

Olivier Sanchez, architecte

« L'un des enjeux de notre territoire, est de limiter l'étalement urbain. Il est excessif, peu esthétique et surtout générateur de consommations de terrains, de voirie, d'infrastructures... Cela ne sert à rien de vouloir faire une architecture qui s'intègre au développement durable si d'entrée on n'est pas vigilant à l'urbanisme. Il est devenu indispensable de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre afin de s'orienter vers un urbanisme qui soit mieux conçu. L'autre gros chantier, où les efforts de développement durable doivent se concentrer, porte sur les réhabilitations des constructions existantes qui ont des consommations d'énergie excessives. Je pense qu'un Parc peut faire prendre conscience de ces enjeux en mobilisant les parties prenantes, en sensibilisant le grand public mais aussi, c'est essentiel, en se faisant l'écho des créations architecturales remarquables en terme de développement durable présentes sur le territoire. »



Mettre en valeur le caractère de nos sites

A DÉVOILER NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE

L'histoire de notre territoire se dessine au gré de ses édifices (églises fortifiées, églises romanes, cimetières, châteaux médiévaux, mines, grottes préhistoriques, dolmens...). Près d'une centaine d'édifices sont protégés au titre des monuments historiques : 32 sont classés et 53 sont inscrits à l'inventaire supplémentaire. Un patrimoine à forte notoriété internationale qui exige la plus grande attention tant d'un point de vue de sa préservation que de sa valorisation.

Des édifices médiévaux à redécouvrir. Les recherches et les travaux en cours sur les fortifications médiévales (châteaux de Miglos, de Mirabat à Seix, de Sainte-Catherine à Balaguères, de Montréal de Sos à Auzat) et les villages typiques d'avant l'an Mil sur le versant du Vicdessos et du Castillonais, seront prolongés et valorisés par le PNR.

Un patrimoine minier et industriel emblématique. Les mines du Rancié à Sem, Aulus, les sites du Biros (le Bocard d'Eylie et le Bentaillou à Sentein, la mine de la Mail de Bulard...) et Salau (Couffens) ou encore, les anciennes papeteries du Couserans tel le site Aristide Bergès à Lorp Sentaraille sont autant de précieux témoins de notre passé industriel et minier aujourd'hui fortement menacés de dégradations. Ils nécessitent des actions de dépollution et de sécurisation mais aussi, au cas par cas, de valorisation.

👥 **Les acteurs et partenaires :** Collectivités, Pays, Conseil Scientifique, associations...

Mise en tourisme durable

Cette réserve domaniale de plus de 9 000 hectares, siège d'activités forestières, pastorales et cynégétiques et haut-lieu du tourisme pédestre, est en passe de devenir un site d'excellence. Pour cela, un programme spécifique, déjà amorcé, le



Massif du Valier depuis Aleu

© Projet PNR

mettra en phase avec des critères de préservation et de mise en valeur du patrimoine (outils d'observation...), d'aménagement (gestion des stationnements...) et de services d'accueil au public (hébergements de qualité, produits locaux...).

MASSIF DU VALIER



◀ Fouilles archéologiques sur Montréal-de-Sos - Auzat ©Projet PNR



◀ Bâtiments d'exploitation des mines du Bocard - Sentein ©Projet PNR



◀ De gauche à droite
Moulin de Bonrepaux ©Projet PNR
Pont du Diable - Montouliou ©Projet PNR
Château de Loubières ©Projet PNR



Transhumance à Soulcem - Auzat ©Projet PNR



Grotte du Mas-d'Azil ©OT Arize-Lèze



Belette de Niaux ©R.Danis



Bisons de Niaux ©SESTA

A EXPLOITER LA RENOMMÉE INTERNATIONALE DE NOS GROTTES

Grottes ornées de Niaux, de Bèdeilhac, du Mas-d'Azil, de la Vache à Alliat, des Trois Frères, du Tuc d'Audoubert, de la Cigalère... des merveilles dont la richesse géologique et minéralogique est reconnue dans le monde entier. Afin de préserver ce patrimoine exceptionnel, le Parc entend agir, au cas par cas, selon la fragilité des sites, sur plusieurs fronts : adaptation des fréquentations, préservation contre les risques de pillages et lutte contre la pollution des eaux. Il s'engage aussi à les valoriser au travers d'ouvrages, d'itinéraires découvertes...

¶ **Les acteurs et partenaires** : Propriétaires, Conseil Général, SESTA, Conseil Scientifique...

70% des personnes interrogées* considèrent les paysages comme l'un des 3 atouts des Pyrénées Ariégeoises



*Enquête réalisée en 2005 auprès des habitants du PNR



ORRIS &

Conforter la sauvegarde

L'objectif du Parc est de poursuivre les travaux de conservation et de restauration d'ores et déjà engagés sur les orris, les terrasses et les cabanes



Orris du Pla de la Font ©Projet PNR

en pierres sèches par les associations, le monde pastoral et les collectivités. Le Syndicat Mixte interviendra en tant que partenaire technique et financier. Objectif : conserver cette mémoire pastorale. Les cabanes et les orris pouvant encore, aujourd'hui, jouer le rôle d'abri « de fortune » pour les éleveurs, les pâtres, les randonneurs ou les chasseurs.

Valoriser nos produits et savoir-faire

A DYNAMISER NOS PRODUCTIONS LOCALES

Habitants, professionnels, collectivités, nous sommes tous des acteurs du développement local des Pyrénées Ariégeoises. Soutenir nos productions, c'est donner la possibilité à notre économie locale (artisanat, industrie, agriculture, artisans du bâtiment) de se développer, participer au maintien des emplois sur notre territoire, stimuler notre dynamisme économique... C'est dans cet esprit que le Parc entend encourager nos produits en favorisant les synergies entre les producteurs, les secteurs de production et les autres acteurs de la vie locale ; initiant ainsi les prémices d'une **solidarité économique de territoire** active et fédératrice.

Simplifier l'accès à nos produits. Améliorer le référencement et la distribution des produits, optimiser l'information des consommateurs sur les filières et lieux de distribution, renforcer l'image des produits en les labellisant et en les intégrant à la marque Parc... autant de priorités pour le Syndicat Mixte qui a lancé, dès 2007, un diagnostic territorial sur la commercialisation. Dans cette optique, il s'engage à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les artisans-commerçants et les distributeurs ou encore, à encourager des accords avec les réseaux locaux de distribution, tels les acteurs du tourisme et de l'accueil.

Inciter à consommer local ici comme ailleurs. Retrouver le goût de consommer local est au cœur des objectifs du Parc. Il met en place des actions d'information, de sensibilisation et des rencontres entre habitants et producteurs à l'image du 1^{er} Forum des produits locaux et circuits courts de novembre prochain à Saint-Girons. Même volonté vis-à-vis des collectivités et associations fortement invitées à utiliser les produits locaux. La mobilisation ne saurait être complète sans une promotion active des productions ariégeoises aux niveaux régional, national et international (foires expositions, éditions, colloques...).

Soutenir nos races et espèces locales. Le Parc a pour objectifs de participer à la valorisation des variétés fruitières traditionnelles et des races animales menacées (vache Casta, brebis et cheval Castillonnais, porc Gascon, chèvre des Pyrénées, brebis Tarasconnaise et cheval de Merens...). Impliqué auprès des associations, le Syndicat Mixte vient d'engager un travail de diagnostic sur les races locales pour orchestrer, selon les urgences détectées, des actions de sauvegarde ou de valorisation.

¶ **Les acteurs et partenaires :** Collectivités, chambres consulaires, ONF, CRPF, Club des saveurs, offices de tourisme, CDT, conservatoires, INRA, associations locales...

Vers une démarche de

qualité

La marque Parc pourra servir de tremplin à d'autres démarches telles que les AOC, les certifications environnementales... Mais, au-delà de ces labels ou marques, l'objectif du PNR est également d'encourager les démarches d'amélioration en terme d'attractivité des produits, d'environnement...

Pierres à aiguiser, paniers, poterie, fromages, laine, sabots... quelques-unes des productions traditionnelles des Pyrénées Ariégeoises



Brebis castillonnaise ©P. Cadiran

"PARC"

Notre marque!

Comme tous les Parcs, notre PNR pourra mettre en avant nos produits et services sous l'appellation : « Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises ». Gestionnaire par délégation de l'Etat, le Syndicat Mixte a la responsabilité de la politique d'attribution de la marque PNR. Elle concernera prioritairement les produits alimentaires, l'artisanat (bâtiment, bois), les prestations touristiques ainsi que les événements mettant en avant les savoir-faire et patrimoines locaux. Une marque collective qui permettra aux productions locales, à travers l'image du PNR, de se positionner plus fortement sur les marchés.





Hervé Rieu, directeur de l'office de tourisme du Haut-Couserans

L'avis de :

Hervé Rieu

« Lorsque le futur PNR est venu nous voir pour participer avec d'autres partenaires à une manifestation consacrée aux « casseurs d'os » nous avons dit oui de suite. Pour nous, c'était l'occasion d'être au cœur d'un événement riche de multiples animations et de donner à voir notre territoire autrement durant les deux mois d'été.

Nous avons assuré le soutien logistique, les renseignements et les réservations tandis que d'autres pilotaient des soirées contes, des randonnées, des visites... Une mobilisation qui a permis aux associations de se rencontrer, de créer des liens... ce fut un vrai succès. Il est certain qu'avoir le Parc comme partenaire, cela donne une autre dimension aux manifestations et une autre image du territoire. Je pense que c'est une réelle opportunité de promotion touristique et un vrai vecteur d'attractivité. Mais aussi, de par ses actions, il sensibilise les habitants aux richesses de leur territoire et leur permet, ainsi, de mieux se l'approprier. Et de mon point de vue, c'est tout aussi essentiel. »

un PNR POUR...

Développer un **tourisme** au service du territoire

A QUEL TOURISME POUR NOTRE PNR ?

Le PNR entend développer un tourisme créateur de ressources et d'emplois respectueux des richesses de notre territoire et en harmonie avec les modes de vie des populations. Pour cela, il s'éloigne des sentiers du tourisme de masse pour privilégier des fréquentations multisaisons et multisites.

Et dans le prolongement, il encourage le développement d'une offre touristique qui place l'environnement et la découverte des sites au cœur de ses prestations (accueil, hébergements, loisirs). Ceci afin de pouvoir attirer et satisfaire les clientèles, et faire de notre potentiel environnemental un véritable critère de choix différenciant.

Viser l'excellence environnementale des produits et des prestations touristiques. Le PNR encourage les projets touristiques cohérents avec la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels (maîtrise de la fréquentation touristique, gestion maîtrisée des milieux et des ressources naturelles, dimensionnement et positionnement des équipements...) ainsi que les hébergements intégrant une réelle démarche environnementale (énergies renouvelables). Une réalité pour les Gîtes de France les plus performants en environnement bientôt qualifiés « Terre et Nature ». Ils bénéficieront, à ce titre, d'un soutien et d'une promotion renforcée telle que la mise à disposition de leurs hôtes d'une

QU'EST-CE QUE ?

Tourisme durable

- 📌 Une fréquentation des espaces naturels organisée et maîtrisée
- 📌 Une coexistence entre les différents usages assurée
- 📌 Des produits et des prestations qui visent l'excellence environnementale
- 📌 Des stationnements améliorés
- 📌 Une communication touristique du Parc soutenue
- 📌 Des retombées économiques locales par la valorisation des productions locales
- 📌 Une implication de tous les acteurs du territoire dans sa globalité.

malle pédagogique de découverte du patrimoine du PNR. Une attention identique sera portée aux autres hébergements en vue d'améliorer leur performance environnementale ou encore, aux prestataires d'activités dont certaines prestations en lien avec le PNR pourraient être qualifiées.

Les acteurs et partenaires : CDT, offices de tourisme, hébergeurs, CAUE, prestataires d'activités, fédérations, associations...

A FAVORISER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE NON MOTORISÉES

Les activités de pleine nature sont un fabuleux moyen de découvrir et de comprendre toute la richesse de notre Parc. Les valoriser à des fins touristiques, sociales, pédagogiques et économiques est un enjeu fort pour notre territoire.

Véritable attrait des Pyrénées Ariégeoises, la pratique d'activités sportives de pleine nature génère des flux touristiques importants et essentiels. Aujourd'hui, il est indispensable de consolider notre offre dans une logique de développement durable en étant en harmonie avec notre contexte environnemental et paysager et en assurant la coexistence entre les différents usages. Ambitions : combiner au mieux les objectifs de découverte des Pyrénées Ariégeoises, d'apport économique du tourisme, de réduction des dérangements des habitants et activités humaines et de limitation des impacts sur le patrimoine.

Développer l'accueil des pratiquants. Nos infrastructures sont des éléments clefs de l'accueil et de l'image de notre Parc. Il s'avère important de compléter ces différents services en améliorant les aires de départ des sentiers (stationnement, services...), les itinéraires, les balisages, les hébergements... et en concentrant nos efforts sur l'enrichissement de notre offre notamment par le développement d'itinéraires cyclotouristiques, de boucles de randonnées, de thématisation des tracés en lien avec le patrimoine... Autant de points qui font d'ores et déjà l'objet d'importants efforts de qualification par le Département et des collectivités locales.

Le sport comme clef d'exploration du territoire.

L'objectif est d'encourager la découverte des Pyrénées Ariégeoises par les activités de pleine nature non motorisées. Il s'agit ainsi de :

A favoriser les offres de pratiques animées et encadrées par des professionnels ;

A valoriser les refuges gardés et les hébergements liés à la pratique de la randonnée et autres activités de pleine nature (ex. gîtes d'étape, cabanes...) ;

A porter un effort particulier sur la mise en place de programmes d'animation dédiés aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Une « stratégie globale » qui vise à favoriser la coexistence

entre les riverains et les touristes (stationnement des véhicules, accès aux sentiers...), entre les loisirs en montagne et le pastoralisme (non dérangement des troupeaux, maîtrise des chiens...), les activités agricoles, forestières, cynégétiques (pénétration en milieu forestier...), nautiques ou encore de pêche.

Les acteurs et partenaires : Collectivités, Comité Départemental de Tourisme, offices de tourisme, fédérations et associations, prestataires d'activités de pleine nature...

AMÉNAGEMENTS

Un plan d'interprétation du patrimoine naturel pour plus de cohérence

Impulsé par le Syndicat Mixte, la création de cet outil rassemblera les acteurs locaux (élus, techniciens des collectivités...) autour d'un projet global de découverte du patrimoine naturel du territoire. En mettant l'accent sur les particularités de l'environnement des Pyrénées Ariégeoises et de chacun de ses territoires (vallées, piedmont...), il permettra d'organiser au mieux la découverte des patrimoines mais aussi de favoriser la cohérence dans les actions à engager : création d'aménagements (sentiers thématiques, tables d'orientation, panneaux d'interprétation...), animations, éditions, sorties accompagnées...



Journée nature à Laspe - Sentein ©Projet PNR

Avec le Parc [nous nous engageons à]

- ▶ Créer un bâti contemporain de qualité
- ▶ Reconnaître et réinterpréter les valeurs de l'habitat traditionnel

- ▶ Préserver nos patrimoines
- ▶ Valoriser nos sites et notre patrimoine

- ▶ Développer les productions locales et améliorer leur valeur ajoutée
- ▶ Valoriser nos savoir-faire

- ▶ Engager le territoire dans une démarche de tourisme durable
- ▶ Organiser et maîtriser la fréquentation touristique
- ▶ Accroître l'économie liée au tourisme

**BÂTI
ARCHITECTURE**

**SITES ET
PATRIMOINES**

PRODUITS

TOURISME

UN PNR POUR...

développer l'activité économique et l'emploi

Réussir la mutation de notre économie et l'évolution de nos activités est un enjeu majeur pour les Pyrénées Ariégeoises. C'est pourquoi le PNR place la question du développement économique et social au cœur de ses missions. Aussi, en concertation et en partenariat avec les différents acteurs et opérateurs, il entend soutenir les initiatives locales et encourager l'émergence de projets innovants. Afin de renforcer nos potentiels économiques, il s'engage à stimuler l'essor de nos activités agricoles et pastorales et à conforter l'expansion de nos différentes filières (énergie, éco-construction, bois). Une stratégie de développement également tournée vers l'extérieur avec la volonté d'initier et de participer à des programmes de coopération avec les territoires périphériques et transfrontaliers. La mobilisation du Parc est sous-tendue par la volonté de renforcer les complémentarités entre les filières et les activités, et d'inciter à plus de mutualisation entre les acteurs... afin que nos productions puissent s'épanouir et s'inscrire durablement dans le paysage économique du XXI^e siècle.

Soutenir nos projets de territoires
Initier la création de nouvelles filières
Engager des coopérations

Soutenir nos projets de territoires

i ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

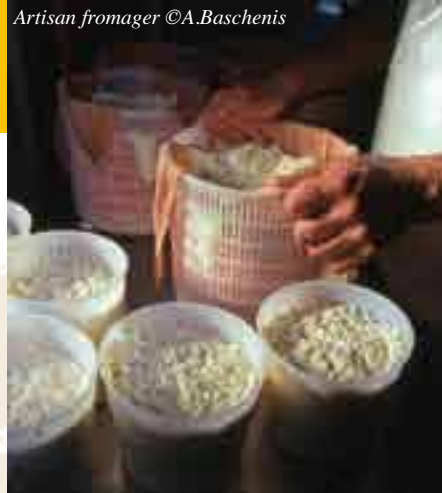
Les Pyrénées Ariégeoises foisonnent de projets d'activités nouvelles, d'opportunités d'emplois... à valoriser. Notre PNR leur offre une expertise et un accompagnement sur mesure pour leur permettre d'émerger et de pouvoir s'intégrer naturellement aux contextes locaux.

Notre territoire est un espace attractif pour de nouveaux habitants et de nouvelles activités. Pour preuve, le très bon taux de création d'entreprises enregistré entre 1995 et 2005 (cf. illustration). Pour autant, un certain nombre d'initiatives économiques, associatives... n'arrivent pas toujours à éclore du fait d'un manque de moyens, d'objectifs, d'un montage inadapté, de l'absence de partenariat ou encore, d'une intégration imparfaite dans les dynamiques sociales locales. Aussi, l'objectif du PNR, en lien avec ses partenaires, est de pouvoir donner toutes leurs chances aux projets non seulement de se concrétiser mais aussi, de s'inscrire durablement dans le temps.

Favoriser les complémentarités. Le partage des compétences et des expériences et la mise en place d'une plus grande collaboration entre tous les acteurs et partenaires (élus, animateurs des collectivités, techniciens, organismes professionnels...) sont des points essentiels à la réussite des projets. Et c'est dans cette optique que la Charte du PNR entend développer l'accompagnement des porteurs de projets tout en les aidant à résoudre les freins se situant hors du champ économique (aspects sociaux, humains, fonciers...). Ainsi, mutualiser les moyens, encourager les démarches collectives (groupement d'entreprises, d'associations, de professionnels d'un même secteur...) et favoriser l'émergence d'intérêts communs autour des projets sont au cœur des orientations choisies par le PNR en matière de soutien des initiatives locales.

Les acteurs et partenaires : *Chambres consulaires, collectivités, Ariège Expansion, CDT, partenaires privés...*

Artisan fromager ©A.Baschenis



INNOVATION

Soutien aux projets et initiatives locales

L'innovation rime avec l'histoire et la tradition des PNR, tous pilotes d'initiatives locales aujourd'hui largement diffusées sur le territoire national : création d'écomusées, préservation et gestion des paysages, promotion des énergies renouvelables, formation et conservation des savoir-faire traditionnels liés au bâtiment... Dans cette lignée, notre PNR apportera un soutien prioritaire aux actions novatrices avec pour objectif d'offrir à notre territoire toutes les chances et les moyens d'anticiper sur ses enjeux à venir, et de diffuser les expériences ailleurs. Il favorisera auprès des acteurs locaux (entreprises, associations, collectivités, habitants...) les actions expérimentales et encouragera la recherche liée à la gestion durable des ressources naturelles et culturelles : patrimoine naturel, biotechniques, patrimoine bâti et culturel, énergie et changement climatique, développement économique, accueil, information et sensibilisation du public. Avec comme principe, en lien avec le Conseil Scientifique, de s'entourer, à chaque fois que nécessaire, d'un réseau de compétences particulières à chaque sujet traité (station de Moulis, Conservatoire Botanique Pyrénéen, chambres consulaires, ONF, CRPF, Midi-Pyrénées Innovation, CRITT...).

Un pourcentage bien supérieur à la moyenne nationale qui illustre le dynamisme économique des Pyrénées Ariégeoises et leur capacité d'initiative.



**Taux de progression annuel de création d'entreprises dans le Parc entre 1995 et 2005.*



Vaches gasconnes en estive

© R. Dams

i PÉRENNISER LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

L'agriculture est l'une des activités fondamentales des Pyrénées Ariégeoises. L'élevage bovin, ovin et équin « de montagne », les céréales et oléagineux des basses vallées du Salat et de l'Arize et les activités fermières (produits laitiers et fromages, fruits, miel, volailles...) valorisent le quart de la superficie du PNR. Fortement pourvoyeuse d'emplois, elle est pourtant confrontée à de nombreuses problématiques qui nuisent à son expansion voire à son maintien : revenus fragilisés, pression foncière accentuée, population active agricole en diminution...

Les objectifs du PNR relaient les programmes des partenaires économiques. Ils ont comme visée commune de tout mettre en œuvre pour développer une agriculture rentable, rémunératrice et durable. Pour cela, il conviendra d'apporter ensemble des réponses locales afin, notamment, de favoriser et maintenir l'accès à un foncier agricole de qualité (parcelles accessibles, nombreuses...), de valoriser l'origine « montagne » des produits, d'inciter à la reprise d'exploitations et l'installation ou encore, d'initier des programmes d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'activité agricole (énergies, biodiversité, paysages...). En pratique, le PNR fera émerger et soutiendra différents programmes sur cinq domaines présentant des potentialités d'avenir :

- 🔵 la valorisation des produits en production viande bovine et ovine ;
- 🔵 la production fromagère fermière et artisanale ;
- 🔵 les filières de valorisation fruitières, maraîchères et de petits fruits ;
- 🔵 la diversification agricole en agro tourisme, la transformation, la pluriactivité ;
- 🔵 l'agriculture biologique et les filières sans OGM.

👥 Les acteurs et partenaires : État, collectivités, chambre d'agriculture, Fédération pastorale, associations...



Fenaisons à Buzan © JP Siréjol

i SOUTENIR ET RELANCER LE PASTORALISME

L'activité pastorale est fondamentale sur le territoire du Parc. Au-delà de son impact économique et social, elle joue un rôle capital dans le maintien de l'élevage mais aussi de la biodiversité et de l'attractivité paysagère. Élément central de notre culture locale, elle est aussi un atout touristique essentiel pour les Pyrénées Ariégeoises. Préserver le pastoralisme constitue donc un enjeu majeur partagé par tous les partenaires du Parc qui souhaitent conduire, en concertation avec l'ensemble des professionnels agricoles et forestiers, une stratégie commune afin de pouvoir le consolider à long terme. Au cœur des réflexions engagées : améliorer la connaissance de cette activité (ses pratiques, ses enjeux, les métiers d'éleveur et de berger) ; multiplier les opérations de communication dédiées au pastoralisme ; accroître la valeur ajoutée locale des productions d'estives (agneaux, veaux, produits laitiers...) par le développement et la promotion de produits d'estive ; favoriser le gardiennage des troupeaux en améliorant les conditions de vie et de travail des pâtres ainsi que leur formation ; renforcer et valoriser l'impact du pastoralisme sur la biodiversité et les paysages... Autant de points clefs pour lesquels le PNR entend s'engager auprès des professionnels de terrain selon les besoins des projets (conception, décision ou animation).

Les acteurs et partenaires : Chambre d'agriculture, Fédération pastorale, associations des Pâtres, groupements pastoraux, AFP, SUAIA, ONF, INRA, Cemagref...

La question des grands prédateurs

Extraits de la Charte : « Les Pyrénées sont le dernier refuge français de l'ours et les Pyrénées Ariégeoises ont perdu leurs derniers ours autochtones il y a une trentaine d'années. La problématique des grands prédateurs, avec notamment le renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées conduit par l'Etat et les retours annoncés du loup et du lynx, y est de nouveau d'actualité depuis plusieurs années. Sans faire fi de leur rôle dans la biodiversité, il est indéniable que les grands prédateurs engendrent des difficultés. Ils génèrent des contraintes sur certaines activités traditionnelles des vallées telle le pastoralisme, activité emblématique des Pyrénées Ariégeoises et au cœur des attentions de la Charte du PNR (cf. Article 8.2). Élément de contexte complémentaire important, la majorité des élus des Pyrénées Ariégeoises comme du reste du massif des Pyrénées conteste toujours la méthode employée par l'Etat pour la mise en œuvre de la restauration de l'ours. La majorité des élus de la montagne regrette notamment que sa demande de concertation n'ait jamais, selon elle, été entendue. Elle dit constater que la perturbation engendrée sur les activités pastorales entraîne colère et découragement. Elle considère essentiel que l'accord du territoire susceptible d'être parcouru ou occupé par les grands prédateurs soit acquis. [...] L'action du PNR, et ainsi de son Syndicat Mixte, s'inscrit dans le cadre et les principes d'actions suivants :

- ▶ les espèces faunistiques tout autant que leurs milieux font partie des richesses naturelles ;
- ▶ le PNR n'est en aucun cas un sanctuaire pour les espèces animales dont l'homme et ses activités seraient exclus ; la montagne doit rester vivante avec des hommes, des femmes et des enfants pour l'aménager harmonieusement et la développer intelligemment ;
- ▶ dans cette hypothèse le maintien du pastoralisme et de l'élevage transhumant doit être un objectif et une priorité partagés par les différents acteurs (cf. Article 8.2) ;
- ▶ les activités humaines, la présence de toutes les espèces et leurs interrelations sont étudiées par une approche « développement durable » fondée tout à la fois sur la préservation de l'environnement, le bien-être social, la création de richesses et d'emplois pour les habitants des Pyrénées Ariégeoises. »



Michel Estrémé est éleveur à Sentein et président de Transhumance en Biros

L'avis de :

Michel Estrémé, éleveur

« Aujourd'hui, nous, en tant qu'éleveurs devons faire face à de multiples problèmes et contraintes telles que la commercialisation et l'exportation de nos produits, de plus en plus difficiles, mais aussi l'arrivée des prédateurs sur nos montagnes. Je pense que le soutien du Parc peut, à la condition qu'une majorité d'éleveurs joue le jeu, nous permettre de sortir de cette situation de crise. C'est-à-dire développer les circuits courts, mettre en place un label valorisant la qualité de nos produits, soutenir nos productions auprès des consommateurs sur le département mais aussi au-delà de Midi-Pyrénées, développer le pastoralisme et promouvoir les transhumances... C'est de cela dont nous avons besoin et que le Parc, de par son rôle de rassembleur et d'animateur, est à même d'apporter à l'ensemble de la filière. Je ne crois pas au miracle, mais je pense qu'il peut donner une nouvelle dynamique et nous aider à résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. »

Plateforme de plaquettes bois à La Bastide-de-Sérou



Centrale de Pradières ©Projet PNR



Barrage sur l'étang d'Izourt ©Projet PNR



SERVICES

Améliorer l'accessibilité

Parvenir à une meilleure égalité dans l'accès aux services publics et privés est l'une des conditions déterminantes du développement économique et du maintien des populations. Garantir des services de proximité, disposer d'une offre en logements de qualité, assurer l'accès aux différents réseaux (transports, TIC...) sont des enjeux majeurs pour les Pyrénées Ariégeoises pour lesquels le PNR pourra se mobiliser en appui aux collectivités, organismes professionnels et Pays.



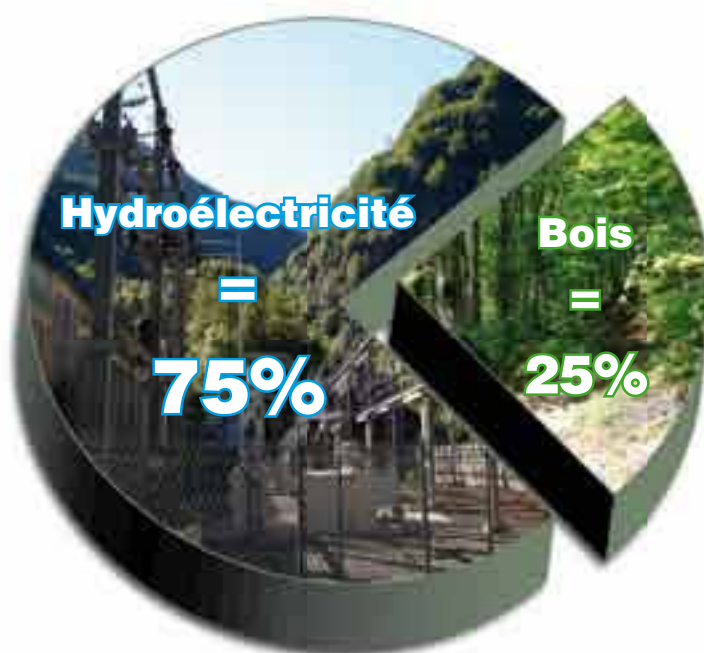
Initier la création de nouvelles filières

i DÉVELOPPER NOTRE FILIÈRE ÉNERGIE

La maîtrise de l'énergie est un enjeu majeur pour les Pyrénées Ariégeoises, ses habitants, ses entreprises. Au regard des incidences des changements climatiques, des coûts croissants de l'énergie ou encore, de notre faible autosuffisance énergétique (50%), accompagner le développement d'une filière énergie s'avère indispensable. En partenariat avec les acteurs locaux, le PNR entend tout mettre en œuvre pour accentuer notre maîtrise énergétique de façon significative notamment en soutenant des actions permettant de limiter nos consommations et notre dépendance aux énergies fossiles mais aussi, d'améliorer notre autonomie énergétique. Afin d'augmenter l'utilisation des énergies renouvelables, ressources désormais incontournables, le PNR s'engage à conforter les filières locales (bois énergie, écoconstruction, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, éolien, habitat bioclimatique...), à accompagner le développement de nouveaux emplois et favoriser la mise en place de formations spécifiques dédiées, notamment, aux métiers du bâtiment. Une stratégie globale qui ambitionne de faire que les Pyrénées Ariégeoises soient rapidement à même de répondre aux nouveaux défis énergétiques de notre siècle.

L'Ariège produit la moitié de l'énergie qu'elle consomme

production énergétique locale



Les acteurs et partenaires : Collectivités, chambres consulaires, ONF, CRPF, Phébus Ariège, A3E, ARPE, ADEME, CAPEB...

i VALORISER LE BOIS ET SES FILIÈRES

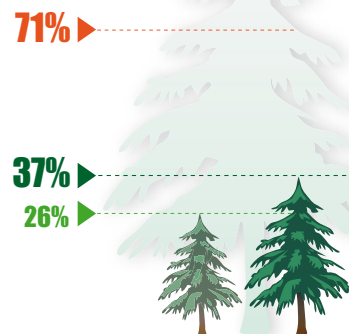
Notre forêt est une ressource exceptionnelle. Elle couvre plus de la moitié du territoire et est en progression constante : le volume de bois sur pied s'accroît annuellement d'une valeur quatre fois supérieure aux prélèvements. Toutefois, sa topographie particulière (plus de 58% des pentes sont supérieures à 30%) ou encore, son morcellement excessif rendent difficile son exploitation et expliquent la sous-exploitation de cette richesse pourtant « stratégique ».

Redonner au bois ses lettres de noblesse dans l'économie locale. Dans le prolongement des efforts réalisés ces dernières années par de nombreux opérateurs (initiation d'une filière de valorisation énergétique, plans de développement de massifs en forêt privée, Charte Forestière du Couserans...), l'action forestière du PNR, en partenariat avec les professionnels et les collectivités, est de faire connaître et reconnaître la forêt et le bois en tant que véritable ressource locale. Ainsi les usages, les métiers et les intérêts du bois et de la forêt bénéficient, en lien avec les divers opérateurs, d'une promotion renforcée auprès des différents publics. Après une évaluation des espaces forestiers exploitables et économiquement valorisables, la structuration du foncier forestier aujourd'hui très morcelé (échanges de parcelles, sessions, regroupements...) va être engagée. De plus, pour améliorer l'exploitation de notre ressource, l'optimisation des dessertes foncières est encouragée. Enfin, pour amorcer le développement de l'emploi en forêt, le PNR vise à renforcer les entreprises et l'organisation de la filière, favoriser les formations aux différents métiers de la forêt et du bois mais aussi, encourager l'utilisation du bois local dans les projets de construction et de création de mobilier urbain (aires de pique-nique, signalétiques de randonnée et de tourisme...).

Les acteurs et partenaires : Association des Communes Forestières, organismes et syndicats professionnels, Centre national de développement du bois, ONF, CRPF, A3E...



Surface forestière en Ariège



► Part de la surface forestière du PNR certifiée Programme européen des forêts certifiées*

► Part de la surface forestière du PNR certifiée propriété publique

► Part de la propriété publique au niveau national



Hêtrete de Cagatelle © Projet PNR



Gilles Blanchon est artisan-charpentier à La Bastide-de-Sérou, président de la commission « Développement durable éco construction » à la CAPEB, membre du Conseil d'administration de l'écomusée d'Alzen.

L'avis de :

Gilles Blanchon, artisan

« Avec notre forêt, nous possédons une formidable richesse naturelle qui est totalement sous-exploitée alors que l'on constate une croissance de la demande de bois en tant que source d'énergie ou encore, matériaux de construction. Aussi, de mon point de vue, une filière bien organisée nous permettrait de mieux nous positionner sur les secteurs du bois énergie, des produits secondaires et dérivés et de la production de bois d'œuvre constructifs labellisés par exemple. Economiquement, cela voudrait dire : un espace rural entretenu, des emplois créés par une activité économique locale et la mise en place de circuits courts. Quand on sait qu'il y a énormément de bois d'œuvre du type résineux qui vient des pays de l'Est, du Nord, du Canada et des Etats-Unis alors qu'ici nous possédons des Mélèzes, Douglas, sapins, pins... dans ces conditions, quel paradoxe de devoir acheter des bois qui poussent à 20 000 km de chez nous ! Le marché existe, la demande est là et je pense que le PNR, en fédérant les partenaires, peut contribuer à faire de cette filière un véritable levier économique. »

Développer des coopérations

i STIMULER LES SYNERGIES ENTRE LES TERRITOIRES

Coopérer est l'essence même d'un Parc naturel régional. Que cela soit avec les pays frontaliers, les communes, Communautés de communes et agglomérations limitrophes, le PNR entend développer des partenariats privilégiés ; gages de succès pour l'aboutissement de certains projets.

Collaborer avec les territoires périphériques. Dans un souci de cohérence, le PNR envisage des coopérations notamment dans la vallée de l'Ariège. A cet effet, la Charte prévoit un statut de « communes associées » ou de « territoires associés » qui permettront à ces partenaires potentiels, à travers des conventions, de participer à des projets communs liés au tourisme, à l'accueil, à l'animation ou encore à la mise en valeur de l'environnement et des paysages. Sans oublier les partenariats avec les agglomérations limitrophes telles que Toulouse, qui représente un marché déterminant pour les productions des Pyrénées Ariégeoises.

S'engager dans des coopérations transfrontalières.

C'est un objectif fondamental de notre PNR avec notamment le Parc Natural de l'Alt Pirineu, en Espagne et le Parc Natural de les Valls del Comapedrosa, en Andorre mais aussi avec le Parc national d'Aigues Tortes et le Parc Naturel del Cadi tout proches. Des échanges et des coopérations qui s'engageront sur les domaines de la gestion de l'espace, du patrimoine naturel, du développement touristique durable ou encore, de la valorisation des écomusées et des produits locaux. Avec un accent mis sur la mise au point d'une offre touristique globale, transfrontalière, complète et diversifiée permettant de cibler plusieurs types de clientèles.

Les acteurs et partenaires : Collectivités, Communauté de travail des Pyrénées, Mission Opérationnelle Transfrontalière, Commissariat de Massif des Pyrénées, Parcs naturels frontaliers...

RESEAU

Échanger avec les Parcs naturels régionaux

On compte aujourd'hui 45 Parcs naturels régionaux sur le territoire national. Regroupés au sein d'une fédération, ils constituent un réseau solidaire qui donnera la possibilité à notre PNR de :

- ▶ bénéficier d'un réseau relationnel étendu et diversifié ;
- ▶ bénéficier d'un transfert régulier d'expériences interparcs nous permettant de gagner en efficacité ;
- ▶ mutualiser certains moyens notamment en terme de communication et d'image ;
- ▶ d'accroître notre notoriété ;
- ▶ de bénéficier de retours d'expériences notamment sur des projets opérationnels et la mise en œuvre d'actions expérimentales.



Le toit de l'Ariège (la Pique d'Estats) depuis l'Espagne



Vue sur la haute chaîne depuis la table d'orientation de Bagert

Avec le Parc [nous nous engageons à]

- ▶ Conduire une politique partagée d'accompagnement de projets
- ▶ Soutenir les projets innovants

PROJETS

- ▶ Mieux valoriser les filières agricoles et agroalimentaires
- ▶ Poursuivre la relance pastorale
- ▶ Valoriser la filière bois
- ▶ Développer une filière énergie

FILIÈRES

- ▶ Coopérer avec les communes et territoires périphériques de l'Ariège et de la Haute-Garonne
- ▶ Développer les coopérations transfrontalières et internationales

COOPÉRATIONS

LE PÉRIMÈTRE DE NOTRE PNR

Cantons et chefs-lieux de cantons

Les missions d'un PNR

- 1 Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- 2 Contribuer à l'aménagement du territoire.
- 3 Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie.
- 4 Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- 5 Réaliser des opérations expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Son histoire

Milieu des années 1990 : Un groupe d'acteurs associatifs et socioprofessionnels réfléchit à l'opportunité de créer un PNR.

1997 : Le « projet » se structure au sein du Conseil Général et les 1^{res} démarches d'étude et de concertation sont mises en œuvre.

Fin 2002 : Le dossier est transmis à la Région.

Juillet 2003 : Lancement d'une étude de faisabilité qui propose un périmètre, des orientations et un calendrier d'élaboration de la Charte.

Février 2004 : Le Conseil Régional délibère favorablement pour engager la réalisation de la Charte.

Juillet 2005 : Le Syndicat Mixte de préfiguration du Parc est créé. Il rassemble 133 puis 135 communes, le Département, la Région, les 3 chambres consulaires départementales, l'ONF et le CRPF de Midi-Pyrénées.

A partir de septembre 2005 : Le Syndicat Mixte met en place ses différentes instances et décide d'élaborer la Charte en concertation avec les habitants selon une démarche « Agenda 21 ».

Décembre 2007 - janvier 2008 : Le projet de Charte est soumis à l'enquête publique et reçoit un avis favorable.

Son territoire

Notre PNR s'étend sur 2 500 km², soit la moitié ouest de la superficie du département de l'Ariège. Découpé en vallées convergeant vers celles de l'Ariège à l'Est, de la Garonne au Nord et du pôle de Saint-Girons, il a la particularité de rassembler de nombreux massifs emblématiques (le mont Valier, le pic des 3 seigneurs ou encore le massif du Montcalm) et d'être couvert à 50% par des forêts. Moins de 1% de sa superficie est artificialisée (urbanisation, routes, zones d'activité...). C'est l'un des territoires les mieux préservés des Pyrénées, riche d'un patrimoine naturel exceptionnel qui permet l'épanouissement de nombreuses espèces endémiques ou menacées. De la plaine aux plus hauts sommets ariégeois, il concerne 145 communes, 13 cantons, 3 pays et 43 000 habitants.

► POUR NOUS CONTACTER

Projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

09240 La Bastide de Sérou

Tél. : 05 61 02 71 69

Fax : 05 61 02 80 23

info@projetpnrapc.com

www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com



Les communes
du syndicat mixte

